

MAIRIE de LE PRADET  
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du Conseil Municipal  
de la Commune de LE PRADET

SEANCE DU 4 AVRIL 2014

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
33	33	33

N° 14-DCM-DGS-034

**L'AN DEUX MILLE QUATORZE & LE QUATRE AVRIL** à dix heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à l'Espace des Arts, sous la Présidence de Monsieur Hervé STASSINOS, MAIRE.

Date de convocation du Conseil Municipal : 31 mars 2014

**OBJET DE LA DELIBERATION : DETERMINATION DU NOMBRE DES ADJOINTS AU MAIRE**

**PRESENTS** : Mmes et MM. Hervé STASSINOS – Christian GARNIER – Valérie RIALLAND Lionel RIQUELME – Josiane SICCARDI – Pascal CAMPENS – Cécile GOMEZ – Jean-François PLANES – Bérénice BONNAL – Jean-Michel PEYRATOUT – Daniel DUVOUX – Daniel VESSEREAU – Paul MOUROT – Michel LUCIANI – Marie-Claude GUERRERO Jean-Claude VEGA – Bénédicte LE MOIGNE – Viviane TIAR – Agnès BIASUTTO – Denis CHAMBI – Valérie AUBRY – Jean-Marc ILLICH – Gaëlle REBEC – Céline PRATI-AIGUIER – Magali VINCENT – Marie-Paule DELAROCQUE – Yves PARENT – Nicole VACCA – Bernard PEZERY – Frédéric FIORE – Stéphane BELTRA – Jennifer DELI Pierre-Laurent CHABLE

**POUVOIRS** : Valérie AUBRY à Christian GARNIER

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Magali VINCENT

=====

**M. le Maire donne lecture de l'exposé suivant :**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2122-1, L.2122-2, L.2122-4, L.2122-7-2 et L.2122-8

**CONSIDERANT** les résultats des élections municipales en date du 30 mars 2014, et par conséquent le renouvellement intégral de l'Assemblée Communale,

**CONSIDERANT** que le nombre d'Adjoints au Maire ne peut dépasser 30 % de l'effectif du Conseil Municipal, ce dernier s'élevant à 33 membres,

**Il est proposé au Conseil Municipal de déterminer, pour la durée du mandat, le nombre de postes d' « Adjoint au Maire », sans excéder neuf.**

### LE CONSEIL MUNICIPAL

OUI l'exposé de M. le Maire

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE

- **DECIDE** de créer 9 postes d'« Adjoint au Maire ».

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures.

**Signé : Le Maire, Hervé STASSINOS**

